



## Appel à assemblée générale des salariés ce lundi 19 à 13h

Après la fin de non-recevoir adressée par écrit ce matin par le P.-d.g. de La Provence sur la levée des sanctions concernant notre collègue Serge Mercier, mis à pied depuis mardi soir et menacé de licenciement, l'intersyndicale de l'entreprise SNJ, FO, CFDT, CFE-CGC et CGT a de nouveau rencontré Jean-Christophe Serfati cet après-midi qui reste totalement inflexible. « Je ne changerai pas d'avis », a-t-il martelé, estimant que notre collègue a commis « une faute pénalement condamnable en enregistrant le Conseil d'administration. » Le P.-d.g. est resté sourd à nos propositions d'une sanction plus mesurée, alors que pour désamorcer la crise, les délégués syndicaux ont évoqué la possibilité de désigner une autre personne en remplacement de Serge Mercier comme représentant des journalistes au Conseil d'administration.

Nous réaffirmons que si notre confrère a pu commettre une maladresse, le processus enclenché par la direction est totalement disproportionné et inédit.

L'intersyndicale appelle donc à la tenue d'une assemblée générale des salariés. Elle permettra de vous tenir informés de la situation de ce dossier. Cette réunion se tiendra ce lundi 19 novembre à 13h à la rédaction de Marseille (248 avenue Roger-Salengro, deuxième étage).

A l'issue des débats, l'ensemble des salariés de La Provence pourront déterminer la ou les actions à mener pour protester contre ces sanctions brutales et inappropriées qui frappent notre collègue, élu du personnel et salarié de l'entreprise depuis près de 36 ans. A travers cette attaque violente, c'est le dialogue social et donc la bonne marche de l'entreprise qui sont menacés.

Nous vous demandons donc de venir nombreux à cette assemblée générale unitaire et historique.

*Pour ceux qui ne pourraient absolument pas se déplacer, vous trouverez en pièce jointe un modèle de procuration à remplir et à remettre à la personne de votre choix qui participera aux débats. A défaut, vous pouvez envoyer un mail reprenant ses termes à la personne qui doit vous représenter.*

Marseille le 15 novembre 2018